Conseil des droits de l’homme

26ème session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Haïti**

Genève, le 7 novembre 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation d’Haïti pour sa présentation.

La Suisse exprime sa solidarité avec la population haïtienne qui a gravement souffert en raison des catastrophes naturelles qui ont ébranlé le pays a maintes reprises et qui placent le gouvernement devant de sérieux défis. Tout en prenant en compte de ce contexte difficile, la Suisse s’inquiète que certaines recommandations acceptées lors du premier cycle de l’EPU n’ont pas encore pu être mises en œuvre.

La question de l’impunité et la lenteur du déroulement des processus judicaires reste un grand défi en Haïti et contribue au climat d’insécurité. **La Suisse recommande à Haïti de** **prendre les mesures nécessaires pour permettre au système judiciaire de lutter efficacement contre l’impunité, notamment en menant les processus judicaires dans des délais raisonnables.**

Le Plan Stratégique du Développement d’Haïti 2014-2030 propose de garantir le relogement des personnes déplacées, l’accroissement de l’offre de terrains urbanisés et le développement d’un dispositif financier pour l’habitat. **La Suisse recommande à Haïti de mettre en œuvre des politiques visant à garantir les droits des personnes déplacées, notamment suite à des catastrophes naturelles, ainsi que des personnes expulsées d’un pays tiers en risque d’apatridie.**

Enfin, **la Suisse recommande à Haïti de prendre des mesures urgentes contre la surpopulation carcérale, notamment en privilégiant des mesures de substitution à la mise en détention, et en faveur de l’accès des détenus aux soins médicaux de base et à une alimentation adéquate.**

Je vous remercie.